

CAP Coiffure Session 2015

EP1 Partie écrite « Prévention, Santé, Environnement »

Durée : 1h
Coefficient : 1

L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

CORRIGE

PREMIERE PARTIE

/10 pts

1.1. Identifiez le problème posé dans cette situation 1 en soulignant la bonne réponse : (0,25 pt)

- Florian a pris du poids.

1.2. Repérez les éléments de la situation 1 en complétant le tableau ci-dessous. (0,25 x 4 = 1pt)

	Eléments de la situation
Qui ?	Florian
Quoi ? (quel est le problème ?)	Il grossit et prend du poids
Où ?	Au garage où il travaille et chez lui
Quand ? (depuis combien de temps ?)	Le problème date de 1 mois
Comment ? (comportement favorisants)	Il ne consomme pas de nourriture saine et équilibrée, ne pratique plus son sport

1.3. Présentez deux modifications que Florian doit apporter à son mode de vie pour retrouver son poids précédent : (0,25 x 2 = 0,5 pt)

Reprendre le sport
Diminuer les produits gras et sucrés
Eviter les plats de restauration rapide
(ou autre réponse pertinente)

1.4. Citez deux conséquences possibles à long termes sur la santé de Florian, autre que la prise de poids, s'il ne change pas ses habitudes : (0,25 x 2 = 0,5 pt)

- Risque d'installation de maladies : telles que le diabète ou l'hypertension artérielle
- Risque de fatigue et d'halètement

1.5. Classez les aliments consommés dans le tableau suivant : (0,25 x 9 = 2,25 pts)

Groupes d'aliments	Viandes Poissons Œufs	Produits laitiers	Corps gras	Aliments sucrés et féculents	Fruits et légumes	Boissons
Aliments composants le repas	Escalope de dinde	Yaourt Crème	Vinaigrette Crème	Flan caramel Brioche Pain Pomme de terre	Salade de tomates Haricots verts	Eau

1.6. Justifiez si ce repas est qualitativement équilibré ou non : (0,25 pt)

On peut dire que ce menu est équilibré puisque des produits de tous les groupes d'aliments y sont réunis

1.7. Précisez le rôle principal dans l'organisme, du groupe : aliments sucrés et féculents. (0,25 pt)

Les produits de ce groupe fournissent l'énergie à l'organisme

1.8. Parmi les mesures listées, distinguez les mesures collectives des mesures individuelles en cochant la bonne case dans le tableau ci-dessous : (0,25 x 7 = 1,75 pts)

Exemples de mesures permettant une bonne hygiène alimentaire.	Mesure individuelle	Mesure collective
Lancer un Programme National Nutrition Santé (PNSS) visant à améliorer la santé des populations.		X
Supprimer les distributeurs de confiseries dans les établissements scolaires.		X
Préparer des repas à partir de produits frais.	X	
Prendre un petit déjeuner équilibré tous les matins.	X	
Planifier des messages télévisés « manger 5 fruits et légumes par jour »		X
Manger un fruit ou un légume à chaque repas	X	
Eviter les grignotages et les boissons sucrées en excès.	X	
Mettre en place des locaux de pauses agréables et bien équipés (réfrigérateur, micro-ondes...)		X

1.9. A partir du document 1, citez un effet positif du sport sur le psychisme et un sur le physique : (0,5 x 2 = 1pt)

- Psychique : le sport améliore la perception de soi
- Physique : le sport diminue le risque de maladies cardio-vasculaires et maladies respiratoires

1.10. Indiquez deux exemples de dommages possibles suite à une activité physique trop intense : (0,5 x 2 = 1pt)

- Claquage, entorse, élongation ou autres réponses dans le contexte

1.11. Définissez un budget excédentaire : (0,25 pt)

Un budget excédentaire est un bilan positif où les dépenses sont inférieures revenus.

1.12. Calculez, et reportez sur le document 2 : (0,25 x 3 = 0,75 pt)

- Le total des dépenses du mois de Mars
- Le solde du mois de Mars
- Le solde à reporter.

	JANVIER	FEVRIER	MARS
Total dépenses	1350	1450	1170
SOLDES			
SOLDE DU MOIS	+57	-43	+237
Solde précédent	+420	+477	+434
SOLDE A REPORTER	+477	+434	+671

1.13. Justifiez s'il peut envisager l'achat de cet appareil : (0,25 pt)

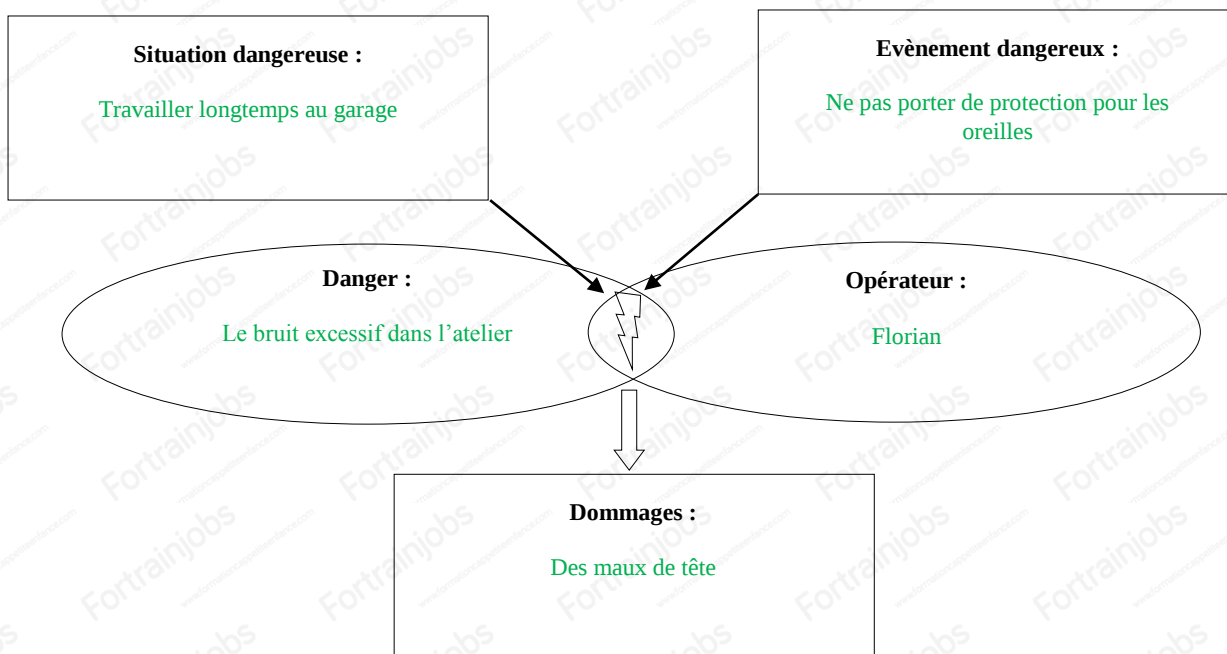
Florian possède 671 € sur son budget à la fin du mois de Mars, il peut donc se permettre d'acheter l'appareil.

DEUXIEME PARTIE

/10 pts

Partie 2.1 (8 pts)

2.1.1. Complétez le schéma de l'apparition du dommage suivant, à l'aide des éléments de la situation 2 : (0,5 x 4 = 2 pts)



2.1.2. Décodez le sigle CHSCT : (1 pt)

Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

2.1.3. Précisez le nombre de salariés minimum, pour la mise en place d'un CHSCT en entreprise, en l'entourant parmi les options suivantes : (0,5 pt)

-25 salariés

-50 salariés

-70 salariés

2.1.4. Proposez deux rôles spécifiques du CHSCT dans une entreprise : (0,5 x 2 = 1 pt)

- Prévenir les risques d'accidents en visitant régulièrement les ateliers
- Enquêter dans les entreprises en cas d'accident
- Améliorer les conditions de travail
- Instaurer les mesures de sécurité

2.1.5. Nommez deux autres délégués que Florian pourrait rencontrer dans l'entreprise : (0,5 x 2 = 1 pt)

Florian peut très bien croiser :

- le délégué du personnel
- le délégué syndical

2.1.6. Précisez les conditions de suivi médical du salarié, en complétant le tableau à l'aide des éléments suivants : (0,5 x 5 = 2,5 pts)

Visites médicales obligatoires	Quand ?	Justification de ces visites
Visite d'embauche	Après signature du contrat de travail	S'assurer que le futur salarié n'a pas de problème de santé pour le poste à pourvoir
Visite périodique	Tous les 2 ans	S'assurer que le poste occupé n'altère pas la santé
Visite de reprise	Après 30 jours d'arrêt	S'assurer que le salarié peut reprendre le travail sans risque.

Partie 2.2 (2 pts)

2.2.1. Définissez par un verbe la première action que Laurent doit mettre en place : (0,25 pt)

Protéger - Sécuriser - Abriter

2.2.2. Citez les trois fonctions vitales qu'il doit rechercher ensuite : (0,25 x 3 = 0,75 pt)

- L'état de la respiration
- L'état de conscience
- Un éventuel saignement

2.2.3. Justifiez pourquoi Laurent fait ce choix : (0,25 pt)

Laurent a choisi la PLS car il a trouvé Florian dans un état d'inconscience mais il respire encore

2.2.4. Proposez deux actions complémentaires à ce geste de secours : (0,25 x 2 = 0,5 pt)

- Couvrir la victime et la surveiller
- Sécuriser le périmètre
- Contrôler la fonction respiratoire
- Contrôler le pouls

2.2.5. Indiquez le numéro de téléphone à composer par le témoin pour alerter les secours : (0,25 pt)

Le numéro à appeler par le témoin est le 15.